

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE

MAIRIE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLAUDRIC
31620

DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

SÉANCE DU LUNDI 20 JUILLET 2026

☎ 05 61 82 44 13

date de convocation : 15/07/2026

L'an deux mille vingt-six le 20 juillet 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 15/07/2026, sous la présidence de Monsieur LE CHEVILLER Nicolas, Maire.

Présents : BOUTELEUX Marie, BRAYAT Loïc, JOUFFREAU Maxime, LARROQUE Leslie, LE CHEVILLER Nicolas, MARROT Christelle, MAZERIES Jean-Julien, PARISE Denis RECHATIN Mathis, ROUANET Benjamin, SALVY Gérald, SENTUC Elodie, SUSIGAN Cédric, TRILLA Karine, VASSAL Jean-Paul

Absents excusés : ANTONUCCI Alexia, D'ARGOUBET Sabine, GERMA-LEBEL Cécilia, RENARD Lauriane,

D'ARGOUBET Sabine donne procuration à TRILLA Karine
GERMA-LEBEL Cécilia donne procuration à BOUTELEUX Marie
RENARD Lauriane donne procuration à SALVY Gérald

2026-07-60 Journée du Patrimoine

Monsieur le maire rappelle que la journée du patrimoine aura lieu le 19 septembre 2026.

A cette occasion, il est proposé d'organiser une balade nocturne à travers le village en projetant un jeu de lumière type « mapping » de 20h00 à 00h00 sur les bâtiments les plus emblématiques de la commune (entre 7 et 10). La balade se clôturera dans la cour du château autour des vins de nos vignerons locaux.

Monsieur le Maire propose de prendre en charge le coût de la prestation de « mapping », estimé à 4 800 € TTC auprès de la société FWF CONCEPT, et de solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès du Département, de la Région et de la DRAC afin de contribuer au financement de cette manifestation qui mettra en valeur notre patrimoine

Lors des échanges, il est confirmé que le montant du devis englobe l'ensemble de la prestation.

Après avoir écouté les explications de Monsieur le maire, le Conseil Municipal à **15 voix POUR – 0 voix CONTRE - 3 abstentions**

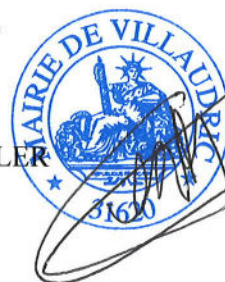
- **Décide** de prendre en charge 4 800 € TTC auprès de la société FWF CONCEPT pour la prestation
- **Décide** de solliciter le département, la région et la DRAC pour obtenir les subventions les plus élevées possible.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Nicolas LE CHEVILLER



Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	15
Nombre de suffrages exprimés	18
Pour	15 (2 votes par procuration)
Contre	0
Abstention	3 (1 vote par procuration)